

## Fonctionnement des compacteurs à déchets disposés sur le territoire communal



### Quatre machines disposées :

- à la déchetterie de Rueyres-St-Laurent
- à la déchetterie de Farvagny
- à la déchetterie de Rossens
- à côté du Centre forestier, Route de la pépinière 110, Vuisternens-en-Ogoz

### Tableau de commande



### Vous avez la possibilité de mettre, en une seule fois :

- 3 sacs de 35 litres ou
- 2 sacs de 60 litres ou
- 1 sac de 110 litres

Poids maximum 100 kg, la facturation est au poids et non au nombre d'utilisation

1. Présenter la carte, la porte d'accès s'ouvre automatiquement.
2. Déposer vos sacs de déchets dans la chambre de pesage.  
Ne pas trop remplir la cuve. **Toujours déposer les déchets dans un sac fermé. Rien ne doit empêcher la fermeture du portillon.**
3. Appuyer sur « START », la porte se ferme automatiquement, votre sac est pesé et le poids s'affiche à l'écran.
4. L'opération est terminée.
  - En cas de problème avec la carte (détérioration, perte), contactez le Service du contrôle de l'habitant au 026 552 59 03 ou [habitant@commune-gibloux.ch](mailto:habitant@commune-gibloux.ch).
  - En cas de problème technique avec la machine (compacteur), une alarme automatique se déclenche auprès du Service technique qui procédera à l'intervention.
  - En cas de panne de machine à un endroit, prière de déposer vos sacs dans une autre machine située sur le territoire communal.